
DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 34 DU 06 FEV 2015

(Diffusion Générale)

Objet : Intérim.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers qu'en l'absence de **Madame le Receveur Principal des Douanes** du 09 au 17 février 2015 inclus, l'intérim est assuré par le **Colonel PALE OLO**, Directeur des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux.

Le Directeur Général des Douanes



Col. Major Issa COULIBALY

Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National